

Besançon

## Le diocèse souhaite optimiser son patrimoine

C.M.

Selon l'Observatoire du patrimoine religieux il y aurait en France entre 2 000 et 5 000 édifices culturels susceptibles d'être abandonnés, vendus ou détruits d'ici à 2030. Qu'en est-il dans le Doubs ?

Difficile d'avoir des chiffres précis, les différentes églises et chapelles du diocèse, soit environ 750 lieux de culte, n'étant pas gérées par les mêmes propriétaires. Un récent diagnostic lancé par l'État et la Conférence des évêques de France montre cependant que de nombreux édifices sont fermés la plupart du temps (sauf à l'occasion de quelques messes). 83 % des églises seraient dans ce cas dans le diocèse, soit pour des problèmes sanitaires, soit par crainte d'actes de vandalisme. Des fermetures au long cours qui ne seraient guère compatibles avec la préservation de ce patrimoine.

### Chapelles et églises créées après 1905

En ce qui concerne le diocèse (qui couvre les départements du Doubs, excepté du Pays de Montbéliard, et de la Haute-Saône), il a en charge toutes les chapelles et églises créées après 1905. Il y en a treize dans son périmètre. Une charge conséquente pour l'Église confrontée à la raréfaction de ses ressources. Ces dernières années, plusieurs édifices ont été vendus, parmi lesquels la chapelle Saint-Jean-Bosco à Besançon et, plus récemment, l'abbaye Saint-Colomban à Luxeuil-les-Bains, soit près de 8 000 m<sup>2</sup>.

### Optimisation

Des cessions qui pourraient se poursuivre. Car l'enjeu, comme le souligne Philippe Tixier, l'économiste diocésain, est de « gérer » le patrimoine « de manière optimisée ». Un assistant à maîtrise d'ouvrage, responsable du parc immobilier a été recruté en novembre 2023 et un schéma directeur immobilier « à cinq ans » est en train d'être élaboré - avec, en parallèle, une réforme territoriale. Parmi les objectifs affichés : réduire la surface immobilière (et mettre aux normes le patrimoine conservé).

### Un patrimoine de moins de 100 000 m<sup>2</sup>

Le patrimoine actuel, soit moins de 100 000 m<sup>2</sup>, est « relativement bien rénové » selon Philippe Tixier. Il recouvre cependant des réalités bien différentes. On peut citer le cas de l'église Saint-Louis de Montrapon à Besançon, qui va, selon Jean Henry, le responsable du parc immobilier, être labellisée Architecture contemporaine remarquable. Mais on peut citer aussi le cas de l'église Saint-François d'Assise dans le quartier de Planoise, toujours dans la capitale comtoise, qui, en très mauvais état, a dû être fermée. Elle va être démolie puis reconstruite, sans doute sous forme de chapelle, soit, a priori, un montant de près de 800 000 euros à financer.